



PROCÈS-VERBAL D’UNE SÉANCE À HUIS CLOS DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 21 février 2024 à 9 h 20 en la salle du conseil de l’hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

MM. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, et Nicholas Borne ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Christine Poirier, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, formant la totalité des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

Mme Josée Bédard, directrice générale adjointe sécurité publique et services de proximité, en remplacement de M. Benoit Collette, directeur général, et ce, conformément à la résolution CE-20190320-759;
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

CE-20240221-639

CONVENTION DE RÈGLEMENT HORS COUR, TRANSACTION ET QUITTANCE - RÉCLAMATION - 101-22-20230/VD

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'autoriser la convention de règlement hors cour, transaction et quittance du dossier 101-22-20230/VD et de la Cour supérieure 540-17-015268-237, dans la cause La Compagnie d'assurance Bélair inc. contre Ville de Laval, moyennant paiement par la Ville de Laval d'une somme de 75 000 \$ en capital, intérêts, indemnité additionnelle et frais, le tout en contrepartie des documents usuels de règlement;

d'émettre le chèque à l'ordre de La Compagnie d'assurance Bélair inc., au montant de 75 000 \$ en règlement complet et final du présent dossier, en capital, intérêt, indemnité additionnelle et frais;

d'autoriser le directeur ou la directrice adjointe du Service des affaires juridiques à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(CT:1783106)
(SD-2024-209)

CE-20240221-640

CONVENTION DE RÈGLEMENT HORS COUR, QUITTANCE ET TRANSACTION - RÉCLAMATION - 101-23-20764/AO

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'autoriser la convention de règlement hors cour, quittance et transaction du dossier 101-23-20764/AO et de la Cour du Québec 540-22-030223-233, dans la cause Énergir S.E.C. contre Ville de



Laval, moyennant paiement par la Ville de Laval d'une somme de 39 962,63 \$ en capital, intérêts, indemnité additionnelle et frais, le tout en contrepartie des documents usuels de règlement;

d'émettre le chèque à l'ordre de Stein Monast Avocats en fidéicommis, au montant de 39 962,63 \$ en règlement complet et final du présent dossier, en capital, intérêt, indemnité additionnelle et frais;

d'autoriser le directeur ou la directrice adjointe du Service des affaires juridiques à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(CT:1783695)
(SD-2024-277)

CE-20240221-641

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - IMMEUBLES, PARCS
ET ESPACES PUBLICS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service des immeubles, parcs et espaces publics, soit:

la modification du poste vacant de tireur de joint (0004), classe 6, au salaire annuel de 68 057,60 \$ avec un seuil d'engagement de 54 454,40 \$ en un poste de peintre, classe 7, au salaire annuel de 69 700,80 \$ avec un seuil d'engagement de 55 744 \$;

code budgétaire: 54403-171100-111140;

les réaménagements budgétaires pouvant découler de la recommandation précitée;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2023-5885)

CE-20240221-642

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service du développement économique, soit:

la création d'un poste en surplus de structure de coordonnateur programmes économiques, classe 9, au salaire annuel de 114 313,17 \$, avec un seuil d'engagement de 86 904,41 \$ et son abolition à la



date effective de retraite de l'employé identifié au rapport RH joint au sommaire décisionnel occupant le poste actuel de coordonnateur programmes économiques, soit le 1er juin 2024;

code budgétaire: 41103-621300-111150;

la réaffectation de l'employé identifié au rapport RH joint au sommaire décisionnel occupant le poste de coordonnateur programmes économiques (0002) sur le poste en surplus de structure de coordonnateur programmes économiques, et ce, aux mêmes salaire et conditions;

code budgétaire: 41103-621300-111150;

les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2024-367)

CE-20240221-643

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - IMMEUBLES, PARCS ET ESPACES PUBLICS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service des immeubles, parcs et espaces publics, soit:

les transferts budgétaires des postes et de leurs titulaires tel qu'illustrés au rapport RH préparé par le Service des ressources humaines joint au sommaire décisionnel;

la modification du poste permanent de technicien mécanique de bâtiment (0013), classe 12, au salaire annuel de 103 708,61 \$ avec un seuil d'engagement de 67 410,59 \$ en un poste permanent de technicien immeubles, classe 12, aux mêmes salaire et conditions;

code budgétaire: 54134-171500-111130;

les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2024-500)

CE-20240221-644

RAPPORT D'ENGAGEMENT - MEMBRES DE CABINET



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport de la nomination de membres du personnel de cabinet préparé par le Service des ressources humaines le 6 février 2024.

(SD-2024-574)

CE-20240221-645

PROMOTION - RESPONSABLE PLANIFICATION ET GESTION DE PROJETS - IMMEUBLES, PARCS ET ESPACES PUBLICS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de promouvoir l'employé numéro 50631, engagé au poste de gestionnaire de projets d'envergure au poste de responsable planification et gestion de projets au Service des immeubles, parcs et espaces publics, avec une période d'essai de 6 mois, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2024-619)

CE-20240221-646

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - CULTURE, LOISIRS, SPORT ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social, soit:

la modification du poste permanent titularisé de coordonnateur activités et programmes (0031), classe 4, au salaire annuel de 93 900,11 \$ avec un seuil d'engagement de 71 385,77 \$ en un poste permanent de régisseur planification et expertise, classe 8, au salaire annuel de 110 230,53 \$ avec un seuil d'engagement de 83 800,66 \$;

code budgétaire: 60303-711100-111150;

la promotion de l'employé identifié au rapport préparé par le Service des ressources humaines joint au sommaire décisionnel, aux salaire et conditions énumérées au rapport RH;

code budgétaire: 60303-711100-111150;

les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2024-624)



CE-20240221-647	MOUVEMENT - CHEF DE DIVISION ASSAINISSEMENT EAUX USÉES - GESTION DE L'EAU
-----------------	---

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de procéder à la mutation de l'employé numéro 46738 au poste de chef de division assainissement eaux usées, avec une période d'essai de 6 mois, au Service de la gestion de l'eau.

(SD-2024-641)

CE-20240221-648	STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - GREFFE
-----------------	--------------------------------------

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service du greffe, soit:

la modification du poste permanent vacant d'agent de bureau II (0005), classe 3, au salaire annuel de 63 614,72 \$ avec un seuil d'engagement de 41 349,56 \$, en un poste d'agent de bureau archives, classe 3, au salaire annuel de 63 614,72 \$ avec un seuil d'engagement de 41 349,56 \$;

code budgétaire: 25504-141200-111130;

les réaménagements budgétaires découlant de la recommandation précitée;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2024-654)

CE-20240221-649	PROMOTION - RESPONSABLE PLANIFICATION TP - TRAVAUX PUBLICS
-----------------	--

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de promouvoir l'employé numéro 47281, engagé au poste de planificateur travaux publics au poste de responsable planification TP au Service des travaux publics, avec une période d'essai de 6 mois, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2024-676)



CE-20240221-650	ENGAGEMENT PERMANENT - CONSEILLER PRINCIPAL RELATIONS DE TRAVAIL - RESSOURCES HUMAINES
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:	
d'engager l'employé numéro 55023, avec une période de probation de 12 mois, au poste de conseiller principal relations de travail au Service des ressources humaines, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.	
(SD-2024-706)	
CE-20240221-651	ENGAGEMENT PERMANENT - AGENT ASSURANCES COLLECTIVES - RESSOURCES HUMAINES
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:	
d'engager l'employé numéro 53495, avec une période de probation de 12 mois, au poste d'agent assurances collectives au Service des ressources humaines, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.	
(SD-2024-745)	
CE-20240221-652	TERMINAISON D'EMPLOI
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:	
de procéder à la terminaison d'emploi administrative de l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines le 19 février 2024.	
(SD-2024-842)	
CE-20240221-653	STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - CULTURE, LOISIRS, SPORT ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:	
d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social, soit:	
la modification de 3 postes à décrire et à évaluer au salaire annuel de 69 700,80 \$ en 3 postes d'aide technique bassin aquatique, classe 7,	



au salaire annuel de 81 434,22 \$ avec un seuil d'engagement de 52 932,24 \$, prévus au budget 2024;

du code budgétaire: 60304-714100-111140;
au code budgétaire: 60304-714100-111130;

les réaménagements budgétaires découlant de la recommandation précitée;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2024-464)

À 12 h, le conseiller Nicholas Borne quitte son siège.

À 12 h 07, la séance est suspendue.

À 13 h 30, la séance se poursuit et sont alors présents:

M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Christine Poirier, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif.

Les discussions sur le point 56.1 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

CE-20240221-654

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - RÉSILIATION DE
CONTRAT OS-SP-30383**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de résilier le contrat OS-SP-30383 adjudgé à Les Architectes Labonté Marcil s.e.n.c. par la résolution CM-20220111-42, pour les services multidisciplinaires pour la préparation des études, programme fonctionnel et technique (PFT), des plans et devis ainsi que les services durant les travaux de transformation de la bibliothèque Germaine-Guèvremont et le réaménagement du parc Jacques-Bourdon.

(SD-2024-424)



À 13 h 54, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière